

plaindre, parce que, quel que soit le sourire qui erre sur ses lèvres, il y a un vide profond dans son âme, vide que ni les préoccupations terrestres, ni les succès, ni les honneurs ne peuvent combler. Et l'on entend dire de cet homme : "C'est un catholique, mais il ne pratique pas sa religion; il lui arrive parfois de feindre de remplir ses devoirs religieux, mais c'est pour faire plaisir à sa femme !" Que c'est triste ! Et dire que c'est vrai !

A l'heure actuelle, il est encore temps de conjurer le péril qui menace la race canadienne-française. Les sociétés neutres ont lancé et lancent encore leurs assauts sur la province de Québec. Pourquoi ne pas se ressaisir ? Prouvons-leur que le terrain conquis ne l'a été que grâce à un moment d'oubli. Il faut déloger l'ennemi de ce château-fort de la religion catholique en Amérique. Que Québec soit fidèle à son passé, et les autres groupes français du sol américain emboîteront le pas derrière la bonne vieille province.

Le salut réside dans la mutualité franchement catholique, qui, loin de redouter l'influence et la direction de l'Eglise, y puise un élément de force, de stabilité, de sagesse. Les sociétés catholiques resserrent, entre les fidèles et le prêtre, le lien que, de nos jours, on cherche à briser. Toutes les organisations sous lesquelles se masque la franc-maçonnerie pour accomplir son œuvre ont recours à toutes les intrigues pour éloigner la masse des catholiques du clergé, pour séparer les fidèles du prêtre. Une fois le troupeau privé de son pasteur, il sera plus facile de le circonvenir. Tant qu'il reste sous l'égide de celui-ci, la lutte est déconcertante. Aussi cherche-t-on, avec une perverse ingéniosité, à exciter de la défiance contre le prêtre. Auprès de gens non prévenus, naïfs ou ignorants, le succès est facile. Ils donnent dans le piège avec empressement. Observez-les : la gêne les saisit en présence du prêtre ; ils ont peur de lui ; passer pour avoir des relations avec lui, cela leur répugne. N'allez pas leur demander s'ils connaissent cet homme à soutane, car ils répéteront le mot du chef des Apôtres.

Par la confiance publique dont elles honorent le clergé, les sociétés catholiques travaillent en sens inverse des organisations neutres et suspectes. Elles ont un chapelain général chargé de leur direction spirituelle, et chacune de leurs succursales a son chapelain respectif. C'est un rapprochement entre le fidèle et le prêtre, dont les résultats, pour ne pas être apparents, n'en sont pas moins magnifiques.

Un catholique doit, en tout et partout, se révéler tel. Il ne lui est pas permis, lorsqu'il veut entrer dans la grande armée des mutualistes, d'ignorer les serments de fidélité faits jadis à son Dieu, serments que, par son affiliation à une société neutre, il s'exposerait à désavouer plus tard.

A plus forte raison, les Canadiens-français, sur un sol vibrant encore des luttes de leurs ancêtres pour étendre le règne du Christ, doivent-ils se mettre en garde contre tout ce qui peut nuire à leur sens religieux. Tout contact avec des protestants, des catholiques non-pratiquants ou des hommes sans religion, sans croyance et sans conscience, ne peut que leur être préjudiciable. Et si ce contact est permanent, comme dans les sociétés mutuelles, il conduit de l'affaiblissement de la foi au scepticisme. Pourtant, il y a une race dont la Providence a veillé sur le berceau, qu'elle a comblé de bénédictions et à laquelle elle ménage une mission. Cette race, dont l'histoire mérite d'être lue à genoux, doit rester digne des Cartier, des Champlain, des d'Iberville, des Maisonneuve, des Laval, et conserver avec un soin jaloux l'intégrité de sa foi.

CHARLES LECLERC.

Les Sociétés neutres.

Comme complément à l'article ci-dessus, nous empruntons à la Lettre Pastorale des Pères du premier Concile Plénier de Québec le passage suivant :

"A côté de ces sociétés formellement condamnées par l'Eglise, il en existe d'autres sur qui ne pèse pas une pareille condamnation, mais qui doivent être tenues pour suspectes par des catholiques. Ce sont toutes les sociétés d'ordre économique ou moral, qui font profession de neutralité religieuse, ouvrent leurs rangs aux hommes de toute croyance, mettent toutes les religions sur un pied de complète égalité, et que, pour ces motifs, on appelle sociétés "neutres". De telles sociétés ne sont pas nécessairement hostiles à l'Eglise ; il peut même arriver que l'on y affecte une grande déférence pour la religion catholique, dont les fidèles fournissent les meilleures recrues et les plus gros bénéfices.

"Mais, ne vous y trompez pas, nos très chers frères, les sociétés neutres sont rarement inoffensives et causent presque toujours de graves préjudices aux catholiques qui s'y enrôlent. Le principe de neutralité, qu'on y met en pratique, est un principe faux et extrêmement dangereux. Un catholique ne peut pas admettre que toutes les religions sont égales, puisqu'il sait que la vérité est une, et que cette vérité, c'est le Christ vivant dans son Eglise jusqu'à la consommation des siècles. Cependant, à force de fréquenter les milieux où l'erreur réclame et obtient tous les droits et tous les honneurs de la vérité, à force de respirer l'atmosphère

religieuse créée par cette perpétuelle confusion, il finira par en subir l'influence néfaste, et par perdre l'intégrité de sa foi.

"A ce premier péril s'en ajoute un autre moins grave. On ne sait jamais en quelles mains ni sous quelles influences sont placées ces sociétés neutres. Elles peuvent sortir un jour ou l'autre de leur prétendue neutralité et mériter la condamnation de l'Eglise. L'expérience nous montre que ce n'est pas là une supposition chimérique. Et alors, les catholiques qui ont commis l'imprudence d'entrer dans une société ainsi condamnée, se trouvent placés dans la pénible alternative de sacrifier les épargnes qu'ils lui ont confiées, ou de renoncer à la pratique de leur religion ou de mettre en grand danger leur salut éternel. De tristes exemples nous prouvent que, en pareil cas, beaucoup de catholiques choisissent la pire solution et sacrifient leur âme à leur argent.

"Voilà pourquoi, nos très chers frères, nous jugeons à propos de vous donner ici un solennel avertissement, et de vous répéter ce que disait Léon XIII, dans son encyclique aux évêques des Etats-Unis : "Il faut fuir, non seulement les associations ouvertement condamnées par le jugement de l'Eglise, mais encore celles que l'opinion des hommes sages, principalement des évêques, signale comme suspectes et dangereuses. Bien plus, et c'est un point très important pour la sauvegarde de la foi, les catholiques doivent s'associer de préférence à des catholiques, à moins que la nécessité ne les oblige à agir autrement." (39). Cette règle si sage vous est tracée par la suprême autorité de l'Eglise. Nous vous conjurons de la suivre fidèlement. Vous y trouverez, avec une meilleure garantie de vos intérêts matériels, la sécurité de votre foi, la paix de vos consciences et les bénédictions du ciel."

Commissaires du Président général

Nous donnons ci-après la liste des Commissaires du Président Général et les Conseils soumis à leur juridiction :

Rév. L. A. Beaudoin, Walkerville: Windsor, Stoney Point, Belle Rivière, Tecumseh.

M. Gaspard Pacaud, Windsor: Détroit, Sandwich, Tilbury, Walkerville.

M. J. A. Tremblay, Tilbury: St-Joachim, Dover South, Rivière aux Canards, Staples.

M. N. Fink, Mattawa: Pembroke, Cobalt, Villemarie, Haileybury.

M. A. J. Fortier, Pembroke: Renfrew, Arnprior, Ile du Calumet.

M. L. P. Thériault, Bonfield: Mattawa, Astorville, Corbeil, Callendar.

M. L. Gignac, Penetanguishene: Waubaushene, Victoria Harbour.

M. le Dr Bédard, North Bay: Sturgeon Falls, Chelmsford.

M. A. Desjardins, Sault Ste-Marie: Thessalon, Espanola.

M. A. Bélanger, Ottawa: Hull, St-Rédempteur.

M. J. H. Bélanger, Hull: Rochonville, Pointe Gatineau.

M. J. U. Vincent, Ottawa: Ste-Anne d'Ottawa, St-Jean-Bte d'Ottawa.

M. Chs Dupuis, Ottawa: Hintonburg, St-Joseph d'Orléans.

M. U. Joubert, Ripon: Chêneville, N.-D. de la Paix.

M. J. O. Gauthier, Papineauville: Montebello, St-André Avelin.

M. J.-B. St-Laurent, Ottawa: Ottawa-Est.

M. le Dr C. A. Dubé, Villemarie: St-Bruno de Guignes.

Rév. M. Côté, Chelmsford: Sudbury.

M. R. Lafond, Hull: Ottawa, No 1.

M. Z. Mageau, Sturgeon Falls: North Bay.

M. M. Thivierge, Lefavre: Wendover.

M. Eméry Villeneuve, Calumet: Lachute.

M. le Dr Baulne, Chêneville: Ripon.

M. Gonzague Gagnon, Thurso: Plaisance.

Rév. J. Chatelain, Thurso: Masson.

Rév. J. Routhier, Masson: Buckingham.

Rév. P. S. Hudon, Rockland: Thurst.

Prêts et Débentures

de l'Union St-Joseph du Canada.

Debentures Cameron	5,369 55
Pret Masson	20,194 62
Debentures St-Gregoire Thaumaturge	9,900 00
Pret Rapide de l'Original	2,000 00
Debentures Lachine	5,000 00
Debentures Grand Mere	8,839 85
Debentures St-Laurent	5,237 03
Municipalite Scolaire de Mattawa	3,000 00
Debentures Ste-Cunegonde	10,696 54
Debentures Montreal-Ouest	9,600 00
Debentures Scolaires St-Edouard	3,376 20
Pret Ste-Veronique de Turgeon	500 00
Debentures Riviere St-Pierre	17,655 33
Pret Bon Pasteur	25,000 00
Debentures Valleyfield	5,451 26
Debentures Villeray	4,463 03
Prets Canton Hincks	1,739 30
Debentures Masson	1,488 47
Commission Scolaire de l'Ascension	800 00
Debentures Fraserville	15,155 31
Debentures Scolaires de Maisonneuve	27,536 45
Debentures d'Ottawa	25,584 88
Debentures Scolaires, Clarence Creek	837 60
Debentures Scolaires de Wright	700 00
Debentures Scolaires Cote Visitation	10,952 53
Debentures de la Ville de Farnham	26,319 93
Debentures Scolaires, Pare Amherst	11,147 39
Debentures, Canton Marchand	4,203 33
Debentures, Ville St-Paul	24,186 82
Debentures, DeLorimier	28,000 00
Debentures, Village St-Joseph de Beauce	11,833 37
Debentures, Ville Emard	63,450 54
Ecoles de Hull	10,000 00
Debentures, L'Assomption	4,800 00
Debentures Scolaires, Pointe aux Trembles	19,000 00
Total	\$438,819 33